

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

Communauté
de Communes du
"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE"

Siège :
4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex
Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 42

DELIBERATION
n° 2020 - 6 – 11

Envoyé en préfecture le 04/12/2020

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le

04 DEC. 2020

ID : 085-200023778-20201119-DL_2020_6_11-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**de la Communauté de Communes du
"Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie"**

Séance du 19 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 19 novembre, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 12 novembre, s'est réuni à la salle de spectacles La Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET, Frédéric FOUQUET, Céline DELOMME, Michel REMAUD, Thierry FAVREAU, Philippe MOREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, André MENUET, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAudeau, Béatrice JUSTIN, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Stéphane GAUTRONNEAU, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Alain MAHIET, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires en visioconférence :
Dominique MALARY, Nathalie JAN, Valérie VECCHI

Conseillers communautaires absents et excusés :
Christian PRAUD, Christophe CHABOT, Thierry BIRON, Dominique SIONNEAU, Jérôme MESNARD

Pouvoirs : Thierry BIRON à Jean-Yves LEBOURDAIS / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Jérôme MESNARD à Thomas PERROCHEAU / Nathalie JAN à Michel REMAUD

Madame Céline DELOMME est désignée secrétaire de séance.

**Refacturation des masques chirurgicaux
FFP1 et FFP2**

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a commandé pour le compte de ses communes membres et de la Villa Beausoleil à Notre Dame de Riez, des masques chirurgicaux FFP1 et FFP2 afin de protéger les habitants face à l'épidémie « COVID-19 ».

Le coût total de la facture supportée par la Communauté de Communes pour 30 000 masques s'est élevé à 18 641,04 € TTC soit un coût unitaire de 0,6214 €.

Le détail de la facturation serait le suivant :

Commune	nombre de masques commandés	prix unitaire	total à facturer
Aiguillon Sur Vie	200	0,6214 €	124,27 €
Brem Sur Mer	2100	0,6214 €	1 304,87 €
Brétignolles Sur Mer	2000	0,6214 €	1 242,74 €
Coëx	3100	0,6214 €	1 926,24 €
Commequiers	1800	0,6214 €	1 118,46 €
La Chaize Giraud	100	0,6214 €	62,14 €
Le Fenouiller	800	0,6214 €	497,09 €
Givrand	700	0,6214 €	434,96 €
Landevieille	200	0,6214 €	124,27 €
Notre Dame de Riez	500	0,6214 €	310,68 €
Saint Gilles Croix de Vie	2600	0,6214 €	1 615,56 €
Saint Hilaire de Riez	1500	0,6214 €	932,05 €
Saint Maixent Sur Vie	700	0,6214 €	434,96 €
Saint Révérend	100	0,6214 €	62,14 €
Villa Beausoleil - Notre Dame de Riez	1000	0,6214 €	621,37 €
TOTAL	17400		10 811,80 €

Le Conseil communautaire,
Dûment convoqué,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable du Bureau du 8 octobre 2020,
Vu le rapport,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1 : d'approuver les montants à facturer aux communes membres du Pays de Saint Gilles et à la villa Beausoleil de Notre Dame de Riez pour la fourniture de masques chirurgicaux FFP1 et FFP2, tels qu'ils figurent ci-après :

Commune	nombre de masques commandés	prix unitaire	total à facturer
Aiguillon Sur Vie	200	0,6214 €	124,27 €
Brem Sur Mer	2100	0,6214 €	1 304,87 €
Brétignolles Sur Mer	2000	0,6214 €	1 242,74 €
Coëx	3100	0,6214 €	1 926,24 €
Commequiers	1800	0,6214 €	1 118,46 €
La Chaize Giraud	100	0,6214 €	62,14 €
Le Fenouiller	800	0,6214 €	497,09 €
Givrand	700	0,6214 €	434,96 €
Landevieille	200	0,6214 €	124,27 €
Notre Dame de Riez	500	0,6214 €	310,68 €
Saint Gilles Croix de Vie	2600	0,6214 €	1 615,56 €
Saint Hilaire de Riez	1500	0,6214 €	932,05 €
Saint Maixent Sur Vie	700	0,6214 €	434,96 €
Saint Révérend	100	0,6214 €	62,14 €
Villa Beausoleil - Notre Dame de Riez	1000	0,6214 €	621,37 €
TOTAL	17400		10 811,80 €

Article 2 : d'autoriser Monsieur le président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ce dossier.

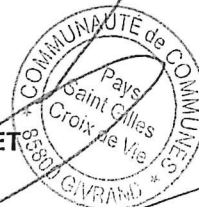
**Fait et délibéré,
 Les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme,**

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 04 DEC. 2020
- de l'affichage le : 04 DEC. 2020
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 04 DEC. 2020

**Givrand, le 1^{er} décembre 2020
 Le Président,**

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.